

La délivrance des premiers titres de séjour en 2019

Révisions de l'estimation du 21 Janvier 2020

Les données concernant l'année 2019 sont désormais définitives. Elles correspondent aux titres enregistrés dans l'application de gestion des dossiers des ressortissants étrangers en France (AGDREF) au 31 décembre 2020 en France métropolitaine délivrés à des étrangers ressortissants de pays tiers à l'Union européenne, aux pays de l'Espace économique européens et à la confédération suisse.

Les données concernant l'année 2019 publiées le 21 Janvier 2020 avaient été estimées par des méthodes statistiques et ne correspondaient pas à des titres enregistrés dans les bases de gestion.

Elles avaient été révisées le 12 juin 2020 sur la base des titres enregistrés dans AGDREF. Elles étaient alors qualifiées de données provisoires.

Les différences observées entre ces publications sont faibles.

Les visas de long séjour valant titre de séjour (VLS-TS) sont pris en compte après avoir été validés, ce qui atteste de la présence de l'étranger en France.

Estimation de la primo-délivrance de titres de séjour par motif d'admission

Motifs d'admission	2019 (estimé)	2019 (provisoire)	2019 (définitif)	Écart 2019 définitif - 2019 estimé
Economique	38 843	38 671	39 131	+ 288
Familial	88 778	90 068	90 502	+ 1 724
Etudiants	91 495	90 006	90 336	- 1 159
Humanitaire	38 157	36 276	37 851	- 306
Divers	19 303	19 655	19 586	+ 283
Total	276 576	274 676	277 406	+ 830

Source : AGDREF / DSED

Champ : France Métropolitaine/Ressortissants Pays tiers

Publication du 21 janvier 2021